

Consultation publique, en ligne, du projet de PCAET (11 juin/11 juillet 2019)

Horodateur	Adresse e-mail	NOM	PRÉNOM	COMMUNE DE RÉSIDENCE	OBSERVATION ET CONTRIBUTION
6/20/2019 8:57:24	famille.montech@free.fr	Rousseaux	Xavier	Montech	<p>Bonjour</p> <p>Un important programme est là !! On lui souhaite une emprise importante et qu'il puisse servir et être au service du plus grand nombre... Je souhaiterai davantage de contribution- coopération avec les collectivités municipales dans ses applications (Comment ???) avec le tissu associatif et le monde professionnel. Son nom même est à peine perçu, me semble t il par les citoyens, à nous aussi de le faire vivre... Elus, acteur associatifs, particuliers... L'éclatement des services sur un secteur assez vaste ne favorise pas toujours l'exemplarité de notre Com.Com, lorsque l'on voit les déplacements que cela engendre... Je souhaite des actions encore plus importantes dans de nombreux domaines : la production d'EnR, le bio local aux écoles, les aides aux isolations des maisons et entreprises, les déchets... Au plaisir</p>
7/10/2019 8:53:12	olipinto@free.fr	pinto	Olivier	CASTELNAU D ESTRETEFONDS	<p>nous avons besoin de propositions et d'en cadrement de l'état pour aider à la mise en place de centrale individuelle de production d'énergie à partir de ressources renouvelables et d'un réseau intelligent de partage de cette énergie...#question2survie #3ème révolution industrielle...VITE.</p> <p>Juste une petite remarque : un mois pour prendre connaissance, analyser et contribuer, c'est court, sachant qu'en tant que citoyens-habitants de la Com.Com, nous n'avons été que très peu associés à son élaboration.</p> <p>Le CIEC nous dit qu'il faut faire des changements radicaux et prendre des mesures drastiques, je ne vois pas ces changements radicaux dans le PCAET proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La zone logistique ne me semble pas remise en cause, bien au contraire par la communauté de commune, son expansion, détruisant des km2 de zones vertes, des zones humides, continue ; elle enlève à notre territoire de façon irréversible des capacités d'absorption de GES, elle détruit la biodiversité. Enfin elle met sur les routes encore plus de camions ! Et cela pour créer des emplois précaires, en itinérari, mettant sur les routes des travailleuses et travailleurs (pas de bus de ramassage). Je ne vois aucun objectif lié à la zone logistique. - La pollution de l'air n'étant pas connu, quels actions sont mises en place pour la mesurer ? La non plus je ne vois rien dans les objectifs pour mesurer cette pollution et la limiter le cas échéant. - Quels moyens seront mis en place pour aider les foyers à réduire leur émissions de GES pour l'habitat privé ? Quel budget ? - Quels moyens seront mis en oeuvre pour limiter les déplacements, développer les centres bourgs, faire revenir les commerces, les services publics ? - Pour le développement de l'offre alimentaire locale, une action est-elle mise en oeuvre pour préserver les terres agricoles, pour inciter les agriculteurs à s'installer près de nos villages (donc sans pesticides) pour nourrir les populations. Quelles sont les actions concrètes envisagées ? - Pour la préservation des terres agricoles, des terres forestières, une action est-elle prise pour en limiter la destruction ? Blocage des nouvelles zones logistiques, commerciales et d'activités mais favorisation des implantations dans les centres bourgs, blocage des projets de gravières ? - Une action est-elle envisagée pour bloquer le projet de création d'une nouvelle ligne à grande vitesse dévoreuse d'espace, destructrice de zones agricoles, pour favoriser l'amélioration de la ligne existante : recyclons ! <p>Merci pour la prise en compte de ces contributions. Les scientifiques nous alertent depuis de nombreuses années, nous n'avons pas réagi, maintenant il est presque trop tard, nous n'avons plus les moyens et le temps de faire du développement durable. Il faut freiner brutalement, stopper la destruction de la biodiversité (dont nous faisons partie), pour limiter le réchauffement climatique. C'est de la responsabilité des élus de prendre ces décisions graves pour le maintien d'une vie possible pour toutes et tous, ce ne sera pas forcément populaire mais l'enjeu est tel qu'il serait irresponsable et complice de laisser faire comme avant en agissant à la marge. C'est la fin de la politique des petits pas. Soyons ambitieux pour les plus fragiles d'entre nous, pour nos enfants. Bien à vous. Ivan Jacquemard, Grisolles.</p>
7/11/2019 8:53:29	ivan.jacquemard@free.fr	JACQUEMARD	Ivan	Grisolles	

Zimbra

elisa.bougeard@grandsud82.fr

Re: CCGSTG : Consultation publique du Plan Climat

De : Frédéric NIEUWLAND <frederic.nieuwland@gmail.com> ven., 05 juil. 2019 23:39
Objet : Re: CCGSTG : Consultation publique du Plan Climat 1 pièce jointe
À : Elisa BOUGEARD <elisa.bougeard@grandsud82.fr>

Bonsoir

Avant tout : félicitations pour l'ensemble de votre travail. C'est très complet et impressionnant, même si je dois l'avouer, j'ai sauté quelques parties faute de temps...

Il ne reste plus qu'à l'appliquer !

Sur ce point je reste un peu pessimiste (je crois que c'est dans ma nature). J'ai l'impression que les choses n'avancent que très doucement et long est le chemin pour changer les habitudes et les comportements... Et pourtant il y a urgence. Les records de températures actuels nous le rappellent.

Mais bon, hauts les coeurs, ça bouge dans le bon sens !!

Très modestement, j'avais deux ou trois idées, notamment suite à des choses qui me touchent, voire qui me choquent autour de moi :

- sensibiliser les services espaces verts à la gestion différenciée. Un exemple concert : sur Montech, le SEV fauche une prairie d'un demi hectare, riche en orchidées sauvages par ailleurs (Serapias) et pas seulement, dès que l'herbe fait 10cm de haut. Consommation de gasoil pour pas grand chose, nuisances sonores et biodiversité en berne... sans parler du gâchis quand on voit que le fourrage manque parfois pour certains élevages. Mr Rousseaux avait évoqué l'idée d'éco pâturage...

Les exemples sont nombreux je pense sur la communauté de communes.

- mieux réglementer l'usage des puits et forages. En fait Interdire l'utilisation des puits pour l'arrosage des pelouses en été ! C'est un truc qui me rend fou ! Sincèrement. Sans compter que la fréquence du passage de la tondeuse est multipliée par deux ou trois dans le meilleur des cas. J'adore la bal des tondeuses le dimanche dans mon quartier... L'eau est une ressource précieuse, et l'utiliser pour avoir une pelouse verte par 35° c'est une aberration !

- promouvoir l'usage de fours solaires.

on en trouve dans le commerce même si c'est un peu cher

mais ça pourrait être un thème pour des ateliers de fabrication collectifs.

Et l'atelier des jardins du tambourel est bien équipé pour ce genre de réalisation...

personnellement je l'utilise souvent en ce moment. Outre les économies d'énergies, c'est une source de chaleur en moins dans les maisons en cette période de canicule.

C'est le soleil qui réchauffe mes plats et fait bouillir l'eau de mes pâtes.

Alors c'est sur, ça demande un peu de temps et un peu d'organisation pour prévoir les choses à l'avance (c'est un peu plus compliqué que d'appuyer sur un bouton...)

Il se fait tard,
je vais m'arrêter là...

Encore bravo pour le travail accompli !

Au plaisir de vous revoir, peut être à la prochaine réunion école E3D à Larramet

Bien cordialement

Fred Nieuwland

Le mer. 19 juin 2019 à 10:56, Elisa BOUGEARD <elisa.bougeard@grandsud82.fr> a écrit :

Bonjour,

La Communauté de communes a travaillé durant les dix-huit derniers mois sur l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Le projet est aujourd'hui en consultation publique (du **11 juin au 11 juillet**).

En tant que commune du territoire, membres du comité de pilotage, relais territorial nous vous remercions de diffuser cette information auprès de vos publics, bénéficiaires, membres, habitants, clients, collaborateurs.

Les éléments du projet de PCAET sont en ligne sur le site Internet de la CCGSTG ; vos contributions seront prises en compte depuis le lien suivant :

<http://www.grandsud82.fr/detail-actualite/news/detail/News/projet-pcaet-deposez-vos-contributions/>

Après avis de la MRAE et celui du Préfet de Région et de la Présidente de la région, vos remarques viendront bonifier le projet de PLAN Climat.

La collectivité vous remercie pour l'écho que vous donnerez à cette information.

Cordialement



PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Elisa BOUGEARD

Chargée de mission Climat, Énergie et Développement Durable

Tél. 05 63 30 03 31

elisa.bougeard@grandsud82.fr

120, avenue Jean Jaurès 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE

www.grandsud82.fr



DIAGNOSTIC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES GSTG : FAKES NEWS SCIENTIFIQUES ?

Les chiffres du Ministère de l'écologie, de l'Insee et de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE, référence mondiale) sont formels : de 2010 à 2019, de 2010 à 2017, de 2010 à 2015, le prix du baril de pétrole a baissé. C'est un fait, une donnée scientifique qui ne souffre aucune discussion (voir I).

Pourtant, dans le diagnostic de son PCAET, la Communauté de communes GSTG (CC) parvient à une conclusion inverse, dans des proportions impressionnantes. Il est dès lors patent que l'amplitude entre les données avérées des organes officiels nationaux et internationaux d'une part, et le diagnostic de la CC d'autre part, recouvre une « erreur » de forte intensité.

Cette « erreur », en réalité une conjonction de références obsolètes, de calculs invalides et d'échelle de temps mouvante, est analysée et démontrée dans les pages qui suivent (voir II).

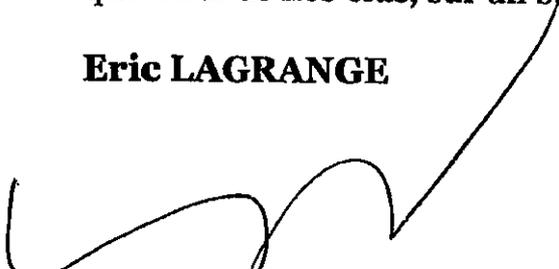
Les conséquences sont très lourdes. De multiples courbes, graphiques, arguments, conclusions voire décisions découlent de ces calculs fautifs. Des pages entières peuvent être qualifiées de « *fake news* » et sont de fait frappées de nullité (voir III).

Le diagnostic de la CC ne peut qu'en être affecté dans sa crédibilité générale, non seulement scientifique mais aussi démocratique. En effet, des élus ont voté l'adoption du PC en se fondant sur ce diagnostic indigent, établi notamment contre les données des agences de l'Etat. Ils seront, sur ces mêmes chiffres invalides, amenés à prendre des décisions coûteuses en argent public alors que l'une des idées centrales du PCAET est... de faire des économies.

Quant au public lui-même, si les choses restent en l'état, il prendra connaissance de fausses informations, de nature anxyogène, publiées sous une apparence scientifique, appuyées de graphes, tableaux et courbes concluant à une catastrophe socio-économique.

Je demande donc aux dirigeants de la CC de bien vouloir rectifier les parties fautives de son diagnostic, sous peine de voir se répandre des « *informations* » susceptibles de fausser le jugement de nos concitoyens ainsi que celui de nos élus, sur un sujet d'une aussi grande importance.

Eric LAGRANGE



Introduction

Dans le document 1 du diagnostic de son PCEAT, la CC entreprend (page 5 et 6) d'évaluer le taux d'augmentation du prix des énergies d'ici à 2030, notamment du pétrole et du gaz, afin d'en démontrer les graves conséquences sociales et économiques, dans le but de les prévenir.

Ce « taux d'augmentation » ^{ann} une incidence de première importance sur les prévisions de la CC à l'horizon 2030 puisque le pétrole est prépondérant dans les dépenses d'énergie.

Pour « calculer » ce « taux d'augmentation » et donc les prix futurs du baril de pétrole, la CC va s'appuyer sur les prévisions du rapport 2011 de l'Agence Internationale de l'Energie : l'AIE WEO 2011. Une étude que la CC qualifie (à juste titre) de « document de référence ».

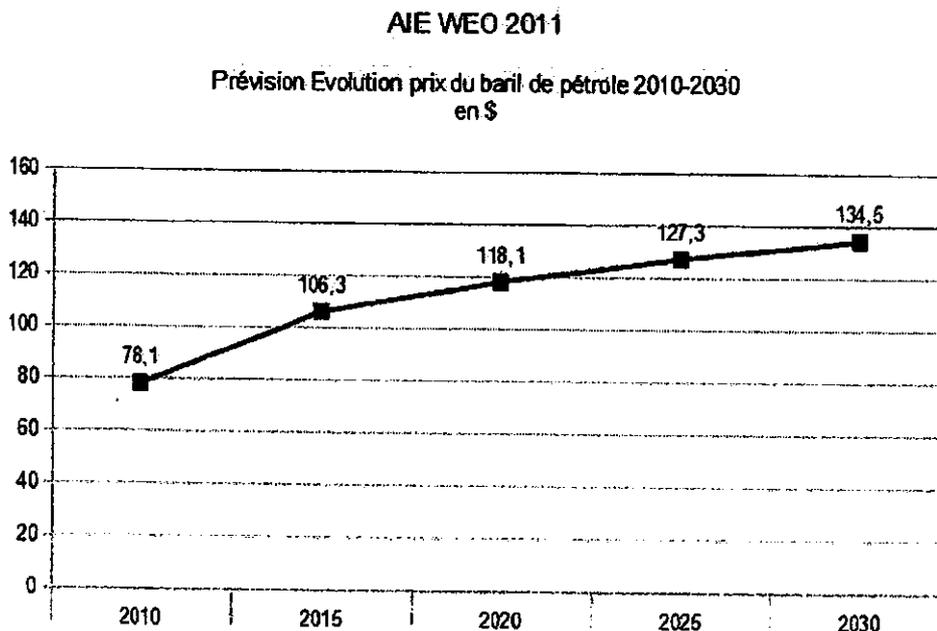
La CC précise qu'elle a extrait les données AIE WEO 2011 de l'étude de l'ADEME « Scénario 2030-2050 » (titre exact : *Vision 2030-2050*) publiée en 2013, qui cite effectivement le WEO 2011 comme la base de son travail dans le domaine économico-énergétique (page 29 du rapport de l'ADEME- Voir annexe).

Qu'est-ce que l'AIE WEO 2011 ?

Le WEO est une étude prospective sur les énergies publiée annuellement par l'AIE. Le WEO 2011 en est la version 2011, rédigée donc en 2010. Elle s'efforce de « prévoir » les prix futurs des énergies en fonction de divers facteurs macro-économiques et géopolitiques et d'extraire une tendance générale des prix qu'elle applique ensuite à des « scénarios » de différentes « intensités ». Ces prévisions sont chiffrées au dollar près, à partir d'un point zéro réel. Pour l'AIE, c'est le prix du baril de l'année de référence 2010, soit 78\$.

Qu'a donc prévu l'AIE WEO 2011 ?

A partir de 2010 donc, une hausse puissante et constante du prix du baril, comme le démontre cette courbe tirée des prévisions du WEO 2011 :



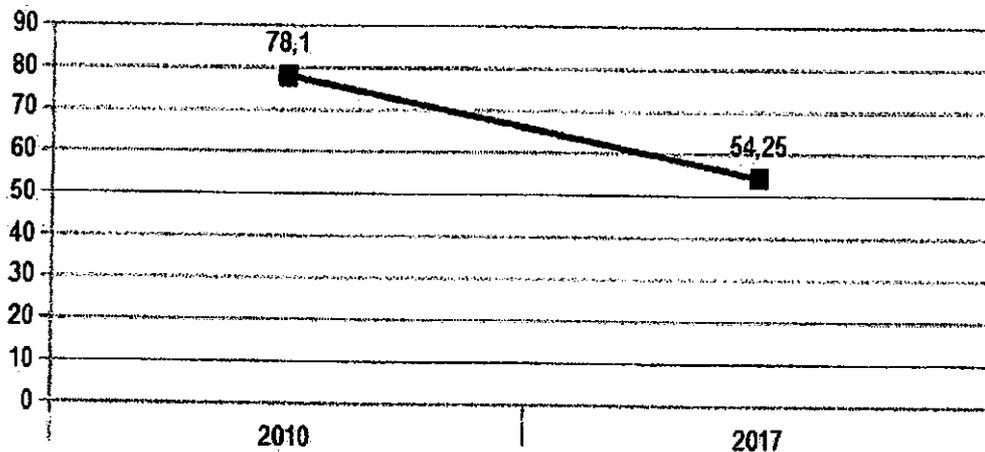
En 2030, le baril atteindrait 134,5\$! On reconnaît ici le chiffre sur lequel repose tous les calculs de la CC.

Une question se pose alors. Compte tenu que le diagnostic de la CC a été établi de l'automne 2017 à février 2018, utiliser ce chiffre « hypothétique », cette prévision de 2010 était-il vraiment pertinent, rigoureux sur le plan scientifique ?

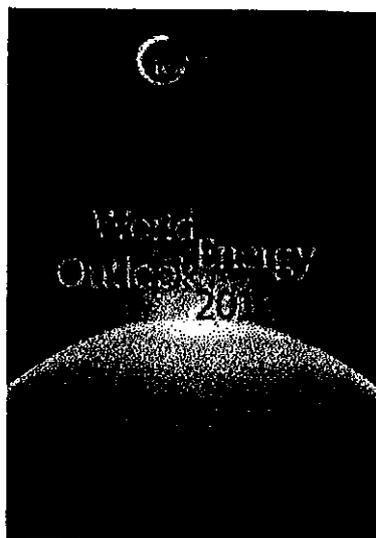
La réponse nous est fournie et par les faits et par l'AIE elle-même. En 2017, il était très facile de vérifier si le « scénario » haussier de WEO 2011 s'était confirmé. L'historique du prix du baril entre 2010 et 2017 vient infirmer la prévision : le pétrole a baissé (voir I pour plus de détails).

Evolution du prix du baril de pétrole (en \$)

2010-2017 - Source : Ministère de la transition écologique



Ce qui a bien sur conduit l'AIE, organisme sérieux, à reviser ses prévisions. C'est ainsi que, dans son rapport annuel *AIE WEO 2015*, elle a elle-même invalidé ses hypothèses de 2011 (voir II pour plus de détails).



On peut légitimement se demander ce qui a poussé la CC, alors qu'au moment de l'établissement du diagnostic (2017), les données les plus récentes étaient disponibles (en un click), à utiliser des prévisions déclarées obsolètes par ses propres auteurs...

Conséquences

Bien entendu, les « prévisions » de la CC viennent heurter de front et la réalité et les conclusions des organismes experts dont l'AIE, supposée « référence » du diagnostic.

Là où le pétrole a baissé, la CC a calculé des taux d'augmentation monstrueux qu'il est inutile de commenter, invalides qu'ils sont du fait de l'obsolescence des sources.

Là où tous les experts s'entendent aujourd'hui sur des hypothèses d'augmentation plus que modestes (+15% sur 20 ans, de 2010 à 2030 AIE 2016), la CC publie des taux à 3 chiffres !

Pour l'anecdote : quant au « calcul » (dit « taux d'évolution retenu ») du troisième tableau de la page 6 du *diagnostic 1*, qui mixe une prévision (fausse) de 2011 avec le prix réel du baril 2015 (alors que l'étude (infirmée) de 2011 a pour point de référence le prix du baril 2010) -donc en faisant glisser arbitrairement la période de calcul- pour obtenir un taux explosif d'augmentation, il est préférable pour la CC qu'il ne vienne pas sous les yeux d'un mathématicien...

Est-ce bien sérieux ?

Car de nombreux éléments du PCAET sont contaminés par ces « calculs » à contretendance. Le taux monumental (et fictif) « retenu » pour calculer les dépenses énergétiques de 2030, compte tenu de l'importance de la part des produits pétroliers, donne des résultats effarants voire angoissants quant au budget du « territoire ». La courbe de « prolongation de tendance » (sic) des pages 7 et 13 du diagnostic 1 – Energie finale – monte vers le ciel. Quant au tableau de la page 8, calculé à partir de « taux » fictifs, il ne peut être que... totalement faux. Or il est utilisé à maintes reprises tout au long du PCAET. (pour le détail des documents contaminés, voir III)

Nous noterons pour la forme que si la CC n'a pas su se procurer les rapports (de référence) actualisés de l'AIE 2015 et 2016, elle a su cependant dénicher le prix du baril 2015, des données Total SA de 2017 ou encore de l'OFCE 2016, qu'elle mélange avec bonhomie avec des prévisions de 2011...

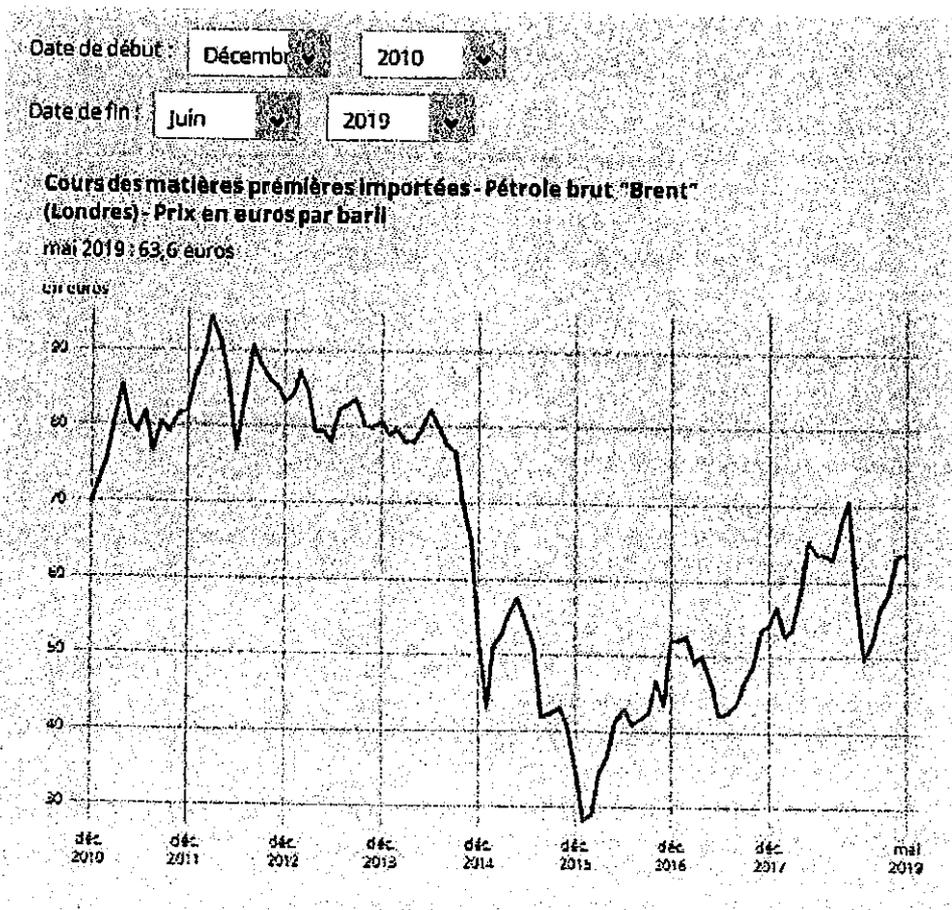
I 2010/2019 : LE PRIX DU PETROLE EN BAISSSE

Les faits parlent. Ces faits ont été mesurés et actés par des organismes incontestables tel que l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Le monde moderne connecté (auquel la CC semble étrangère) a ceci de particulier qu'il offre au citoyen ordinaire des ressources impressionnantes en matière d'informations scientifiques ou économiques.

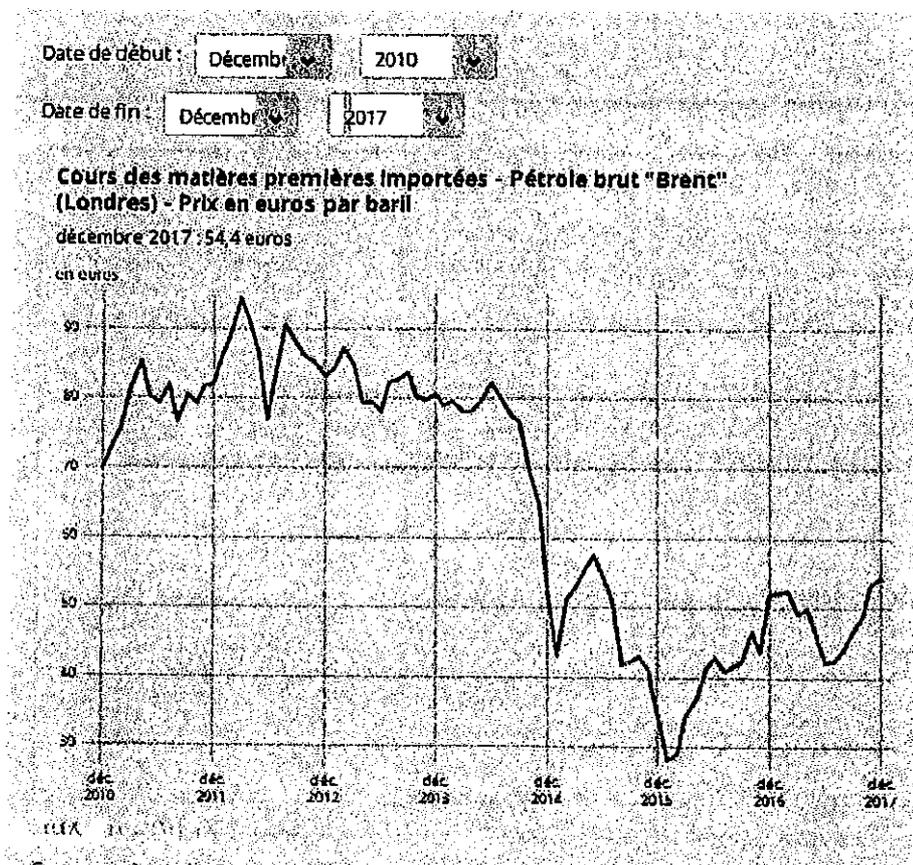
Prenons le site de l'Insee, accessible d'un click. L'Insee a développé un outil logiciel qui permet de connaître l'évolution du cours du prix du baril de pétrole dans une période donnée, qui peut s'étendre, au choix de l'utilisateur, à des plages temporelles pouvant aller jusqu'à 30 ans (1990 à aujourd'hui).

Pour obtenir la courbe d'évolution réelle des prix entre 2010 et aujourd'hui, il suffit donc d'entrer le point de départ et le point d'arrivée de la période étudiée, soit décembre 2010 et juin 2019. Nous obtenons cette tendance longue (une presque-décennie):



Pas de doute, pendant ces 10 dernières années, le prix du pétrole a baissé.

La CC a finalisé son diagnostic en février 2018 ? Régions le curseur des données Insee sur la période décembre 2010 à décembre 2017 :



La CC pouvait donc facilement constater, au moment où elle effectuait son diagnostic, que le prix du pétrole était en forte baisse pendant cette période 2010/2017.

Par ailleurs, on trouve sur le site du *Ministère de la transition écologique* un historique identique des prix du pétrole.

Résumons : pendant les 9 ans qui viennent de s'écouler, le prix du pétrole a baissé. Pendant les 7 ans qui séparent 2010 (date de base des calculs de la CC) de l'établissement du diagnostic de la CC fin 2017 début 2018, le prix du pétrole a baissé. Pendant les 5 années qui vont de 2010 à 2015, le prix du pétrole a baissé.

Conclusion : la tendance longue constatée de 2010 (point zéro de l'étude AIE WEO 2011 sur laquelle s'appuie la CC) jusqu'à aujourd'hui (juin 2019) est à la baisse du prix du baril de pétrole.

Cette tendance n'a évidemment pas échappé à l'AIE, comme nous allons le voir au chapitre suivant.

LES RAPPORTS ANNUELS DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE (AIE)

Tous les ans, cet organisme de référence en matière énergétique publie un rapport, le World Energy Outlook (WEO).

La CC a basé ses prévisions 2030 et ses calculs du « *taux d'augmentation* » du prix du pétrole sur l'un de ces rapports, le WEO 2011, publié 6 ans avant la rédaction de son diagnostic PCAET.

Le WEO 2011 a été publié dans un contexte de forte hausse du baril et ses prévisions à 20 ans, de 2010 à 2030, dans le cadre d'un scénario « pessimiste », enfourchait légitimement cette tendance haussière (voir courbe chapitre d'introduction).

Or en 2013, le prix du baril a chuté de manière impressionnante. Fin 2015, il touchait les « *plus bas* » de la décennie (voir courbes Insee chapitre I).

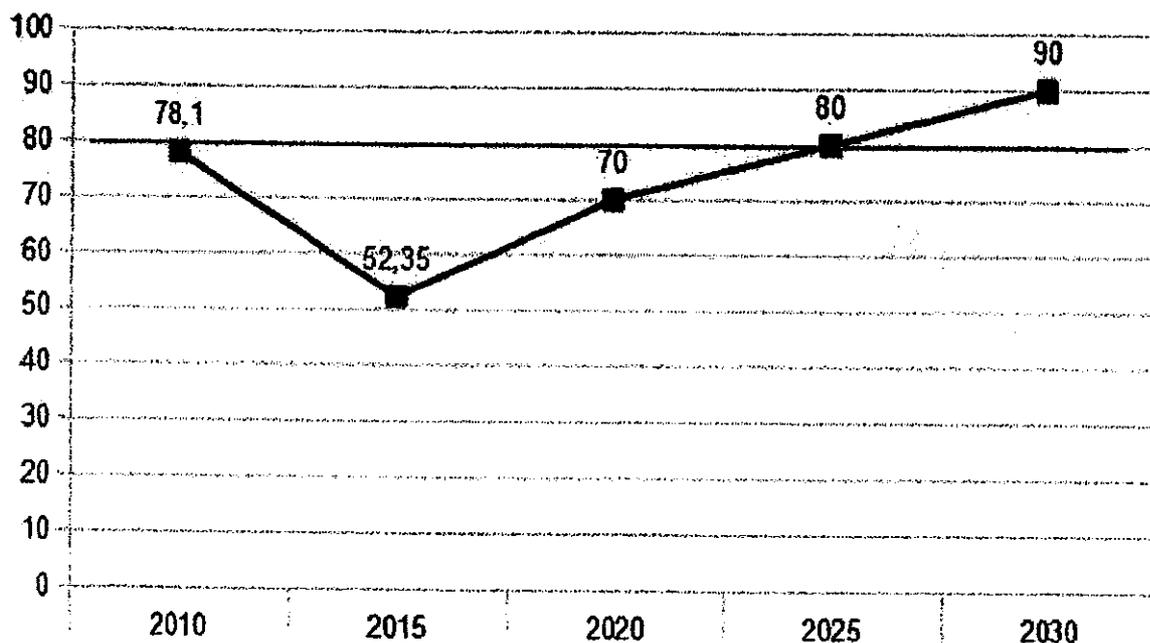
L'AIE a pris acte de ce renversement de tendance.

C'est ainsi que dans son rapport WEO 2015, elle a abaissé ses prévisions à 80\$ pour 2020 (au lieu de 118,1\$): « *Le processus d'ajustement sur le marché pétrolier est rarement fluide, mais, dans notre scénario central, le marché s'équilibre à 80 \$/baril en 2020* » (source : rapport WEO 2015).

Et dans son rapport WEO 2016, évidemment disponible au moment du diagnostic en 2017, l'AIE prévoit un scénario de référence avec un baril à 90\$ en 2030 et à 70\$ en 2020 !

Evolution du prix du baril selon AIE WEO 2016

En \$ - Source Rapport Agence Internationale de l'Energie WEO 2016

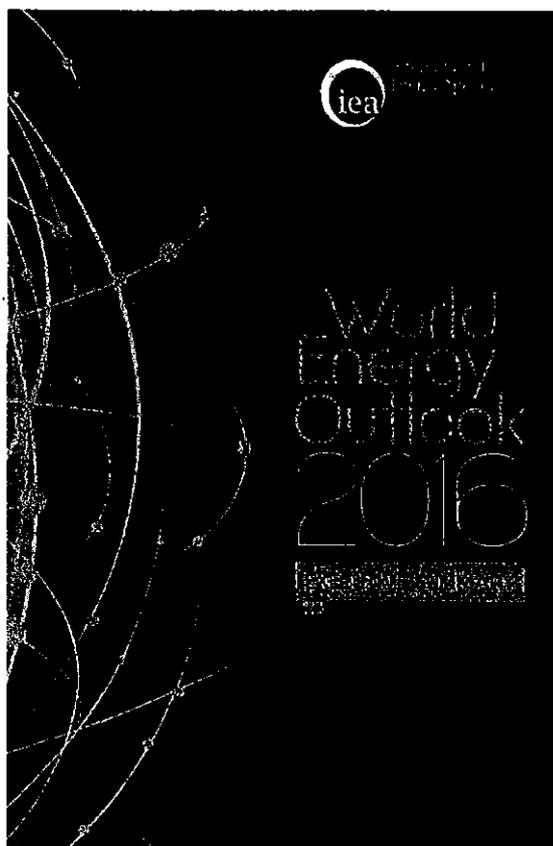


Dans le graphique ci-dessus, le chiffre de référence est le prix officiel du baril en 2010, 78\$. Le chiffre de 2015 est le prix officiel du baril, 52,35\$. Dans son hypothèse de 2011, il était à 106,30\$! C'est donc à partir de cette tendance notable à la baisse que l'AIE a recalculé ses prévisions, qui ont échappé à la CC.

De fait, si la CC veut suivre l'AIE, elle doit recalculer ses taux à partir de données récentes et pertinentes. Nous sommes bientôt en 2020. Le prix actuel (juin 2019) du baril est de 66,41\$... Soit 16\$ en dessous de son prix de 2010. Le pétrole est moins cher aujourd'hui qu'il y a 10 ans. En 2025, selon WEO 2016, il aura à peine retouché son cours de... 2010 !

Un petit calcul à partir des prévisions de WEO 2016 (90\$ en 2030) permet d'établir qu'**entre 2010 et 2030, le pétrole augmenterait de 15%**. Et de 2% entre 2010 et 2025 ! Une base autrement fiable et raisonnée que celle du diagnostic de la CC.

Bien entendu, on peut toujours choisir, plutôt que des moyennes longues, le point le plus bas de cette baisse (preuve qu'il y a baisse) pour calculer le « *taux d'évolution* ». Mais cela s'appelle escroquerie intellectuelle...



III-

LISTE DES PUBLICATIONS DU PCAET CONTAMINEES PAR LES PREVISIONS ERRONEES

Le diagnostic de la CC fait une très large place à la facture énergétique future du territoire, qu'elle considère comme une question économique-sociale de première importance, et sur laquelle elle entend agir.

- Les pages 3 à 14 (sur 47) du document n°1 du dossier PCAET (« *Diagnostic : volet Gaz à effet de serre, énergie finale, énergies renouvelables* » de juin 2018) y sont consacrées. L'inverse donc d'un sujet anodin aux yeux de la CC.
- On trouve pages 18 et 19 du document « *Stratégie de transition énergétique et écologique territoriale* » un chapitre (1.4) intitulé « *Les conséquences socio-économiques ou le coût de l'inaction* » (mai 2019) dédié à ce thème et reprenant tableaux et calculs viciés du document 1 PCAET – *Diagnostic énergie finale* .
- Lors de la délibération du Conseil communautaire du 29 novembre 2018 est approuvé par 33 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions « *le projet de PCAET tel que présenté* ». Page 24, extrait de la présentation : « *Sur la base d'une prospective du coût des énergies, le diagnostic nous indique par ailleurs qu'en 2030, chaque habitant paiera 500€ en plus par an pour le logement et les déplacements* ». De quoi la CC déduit « *Le PCAET doit donc agir pour alléger la prégnance de la précarité énergétique présente et à venir* ». Des actions vont donc se fonder sur cette prévision erronée.
- Dans le « *Programme d'actions* », page 6, figure la formule découlant des faux calculs : (+ 500€ par habitant) puis page 41, des informations extraites du diagnostic mentionnent « *le surcoût annuel de 436€ en 2030* ».
- Dans la « *Synthèse du diagnostic* », page 1, une séquence intitulée « *Combien cela coûte au territoire ?* » et dont la présentation didactique suggère qu'elle est destinée au grand public, reprend la conclusion fautive (500€ de surcoût en 2030), en utilisant le temps du futur de l'indicatif (« *paiera* » au lieu du conditionnel d'usage « *pourrait être* » lorsqu'on présente déontologiquement des hypothèses. A force de répétition dans le PCAET, la fausse hypothèse est devenue une « *vérité* »...
- Dans le document « *Présentation du diagnostic du PCAET* » daté du 10 janvier 2018, au chapitre « *L'énergie, une question environnementale ?* », on retrouve sur 2 pages tableau et courbe de la « *vulnérabilité à l'augmentation du prix de l'énergie* », « *une question sociale de 1er ordre* » selon la CC.
Ce document a été présenté au Comité de pilotage le 12 janvier 2018, CP dont les objectifs étaient de « *prendre connaissance des éléments du diagnostic, de partager et croiser ces éléments et d'identifier les premiers enjeux du territoire* ». Or, dans cette « *présentation* », les chiffres déclinés en tableau et courbe ne se contentent plus d'être faussement calculés, ils sont quasiment doublés par rapport à la version finale du diagnostic. Le CP a donc « *pris connaissance* » d'éléments n'ayant aucun rapport avec la réalité, y compris « *celle* » du diagnostic final de la CC ! (voir annexes).

*« Le travail de diagnostic territorial est primordial pour mettre en place les fondations
du PCAET grâce à une connaissance fine de l'existant »*

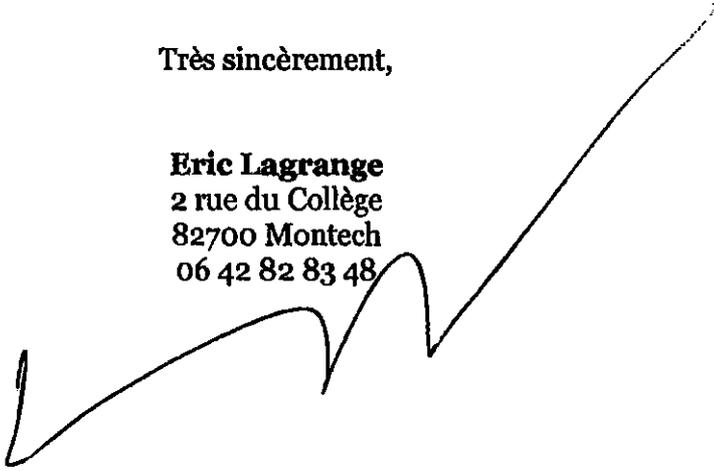
Site de la Communauté de communes 12 janvier 2018

Madame la Présidente,

**Vous avez maintenant le choix. Respecter vos administrés, respecter les conclusions des
organismes experts, respecter les faits, respecter la science.
Ou répandre dans le public ce qu'il faut bien qualifier de fausses informations.**

Très sincèrement,

Eric Lagrange
2 rue du Collège
82700 Montech
06 42 82 83 48



**Contribution PCAET de la Communauté de Communes
Grand Sud Tarn-et-Garonne**

11 juillet 2019

AIE WEO 2011

Table 1.4 • Fossil-fuel import price assumptions by scenario (dollars per unit)

Real terms (2010 prices)	Unit	New Policy Scenario					Current Policies Scenario					5.0 Scenario				
		2010	2015	2020	2025	2030	2010	2015	2020	2025	2030	2010	2015	2020	2025	2030
IEA crude oil imports	barrel	78.1	102.0	106.5	115.5	120.0	106.3	118.1	127.3	134.5	140.0	97.0	107.0	117.0	127.0	137.0
Natural gas imports																
United States	MBtu	4.4	6.0	6.7	7.3	7.7	6.1	7.0	7.7	8.4	9.0	5.3	6.0	6.0	6.4	7.8
Europe	MBtu	7.5	9.8	10.4	11.1	11.5	9.8	11.0	11.9	12.6	13.0	9.4	10.3	10.8	11.7	12.4
Japan	MBtu	11.0	12.0	12.5	13.0	13.3	12.7	13.5	14.2	14.8	15.2	11.9	12.5	12.8	13.3	13.7
OECD steam coal imports	tonne	99.2	103.7	106.5	108.3	109.3	104.6	109.0	112.8	115.9	118.4	101.0	107.0	111.0	114.0	117.0
Nonfuel terms																
IEA crude oil imports	barrel	78.1	118.3	126.6	139.8	147.5	118.1	148.2	179.1	211.0	247.2	106.0	123.0	136.0	152.0	171.5
Natural gas imports																
United States	MBtu	4.4	6.8	8.0	10.1	10.8	6.9	8.7	10.9	13.2	16.0	6.5	8.1	11.0	13.4	16.8
Europe	MBtu	7.5	10.8	11.0	11.5	11.6	10.9	13.8	16.8	19.9	23.0	10.5	12.4	15.0	18.5	21.6
Japan	MBtu	11.0	13.7	14.2	14.9	15.2	14.2	17.0	20.0	23.4	26.8	13.1	15.2	16.9	18.1	21.4
OECD steam coal imports	tonne	99.2	110.2	113.5	112.0	112.2	117.2	136.8	158.6	182.6	209.0	112.4	117.2	117.0	116.1	119.5

Notes: Gas prices are weighted averages expressed on a gross calorific-value basis. All prices are for bulk supplies exclusive of tax. The US natural gas import price is used as a proxy for prices prevailing on the domestic market. Nominal prices assume inflation of 2.3% per year from 2010.

for WEO 6th 2011

5. In 2010, the average IEA crude oil import price was \$1.50/barrel lower than first-month WTI and \$2.20/barrel lower than Brent.
 6. The price assumptions utilised in WEO-2011 differ from those in the IEA's Medium-term Oil and Gas Markets 2011 (MTOGM) (IEA, 2011). The main reason is that the MTOGM assumes prices in line with those prevailing on the futures curve out to 2016 at the time the projections are made, in order to identify what this price trajectory (together with other assumptions, notably about GDP) would mean for market balances. So the projections are not intended to reflect a market equilibrium. By contrast, markets are assumed to balance in the WEO-2011 projections. For this reason, the WEO and MTOGM projections are not strictly comparable.

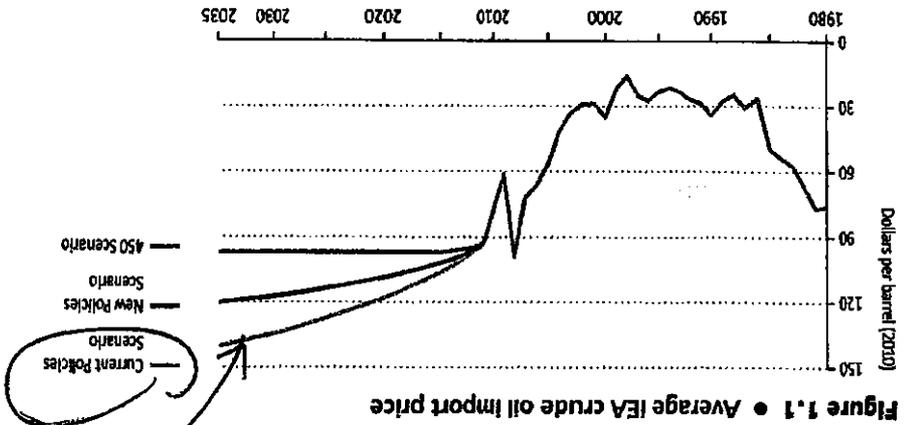
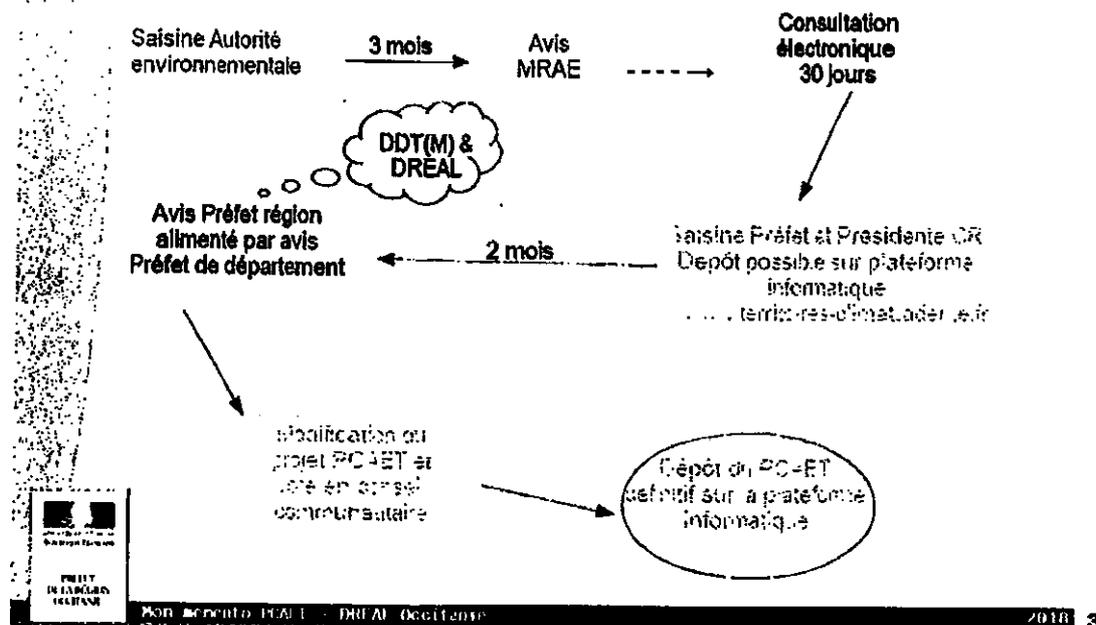


Figure 1.1 • Average IEA crude oil import price

the degree of policy effort made to curb demand growth (Figure 1.1). In the New Policies Scenario, the average IEA crude oil import price – a proxy for international oil prices – reaches \$109/barrel (in real 2010 dollars) in 2020 and \$120/barrel in 2035 (Table 1.4).^{5,6} In nominal terms, the price essentially doubles compared with current levels, to \$212/barrel in 2035. In our Deferred Investment Case presented in Chapter 3, in which we assume that MENA upstream investment is one-third below the level called for in the New Policies Scenario over the period 2011 to 2020, real prices jump to \$150/barrel, before falling back as production recovers. In the Current Policies Scenario, substantially higher oil prices than those in the New Policies Scenario are needed to balance supply with the higher level of demand. The crude oil price rises briskly, especially after 2020, reaching \$118/barrel in 2020 and \$140/barrel in 2035. In the 450 Scenario, by contrast, lower oil demand means there is less need to produce oil from costly fields higher up the supply curve in non-OPEC countries (see Chapter 6 for details of the drivers of oil demand in this scenario). As a result, the oil price is assumed to level off at about \$97/barrel by 2015 and to maintain that level through 2035. Importantly, in the 450 Scenario, administrative arrangements are assumed to be put in place to keep end-user prices for oil-based transport fuels at a level similar to the Current Policies Scenario. This assumption ensures that the lower international prices that result from policy action over and above that assumed in the Current Policies Scenario do not lead to a rebound in transport demand through lower end-user prices.

Scenario AIE 2014



Ainsi le projet définitif du PCAET devra être adopté par le conseil au début de l'été 2019.

Le conseil communautaire a délibéré en juillet 2018 sur une pré-stratégie s'appuyant sur le diagnostic et sur l'Etat Initial de l'Environnement (EIE).

Le présent exposé récapitule les éléments qui constitueront des éléments du projet de PCAET qui sera déposé en décembre auprès de l'autorité environnementale, afin de valider le projet que Mme la Présidente sera autorisée à déposer en décembre 2018 auprès de la MRAE.

Le projet de PCAET de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne comprendra :

- Un diagnostic,
- Une stratégie territoriale,
- Un plan d'actions sur six ans (2019-2024),
- Un dispositif de suivi/évaluation,
- Une Evaluation Environnementale et Stratégique (EES).
- Un bilan de concertation.

Pour rappel :

1) Le diagnostic

Le diagnostic territorial a été élaboré de l'automne 2017 à février 2018. Le comité de pilotage s'est réuni le 12 janvier 2018.

Du point de vue réglementaire, un diagnostic couvre plusieurs domaines :

- **L'état des lieux des consommations et productions d'énergie.**

En 2015, la consommation d'énergie du territoire s'élève à 830 GWh. Les transports consomment 54 % de l'énergie du territoire (3/4 véhicules légers et 1/4 poids lourds). Le résidentiel est le deuxième poste de dépense avec 29 % des consommations. Ces deux postes pèsent sur le pouvoir d'achat des habitants.

Sur la base d'une prospective du coût des énergies, le diagnostic nous indique par ailleurs qu'en 2030, chaque habitant paiera 500 euros en plus par an pour le logement et les déplacements.

Le PCAET doit donc agir pour alléger la prégnance de la précarité énergétique présente et à venir.

Pourquoi faire un PCAET?

Les enjeux sont globaux

- Une question énergétique... qui est une question économique et sociale autant qu'environnementale,
- Le changement climatique : des enjeux environnementaux, économiques et humains

Avec de nombreux enjeux locaux

- Des conséquences locales au changement climatique et à la variabilité du prix de l'énergie
- Des leviers d'actions pour participer dans la continuité de la COP 21...
- ... et surtout pour garantir une pérennité du bien vivre sur le territoire

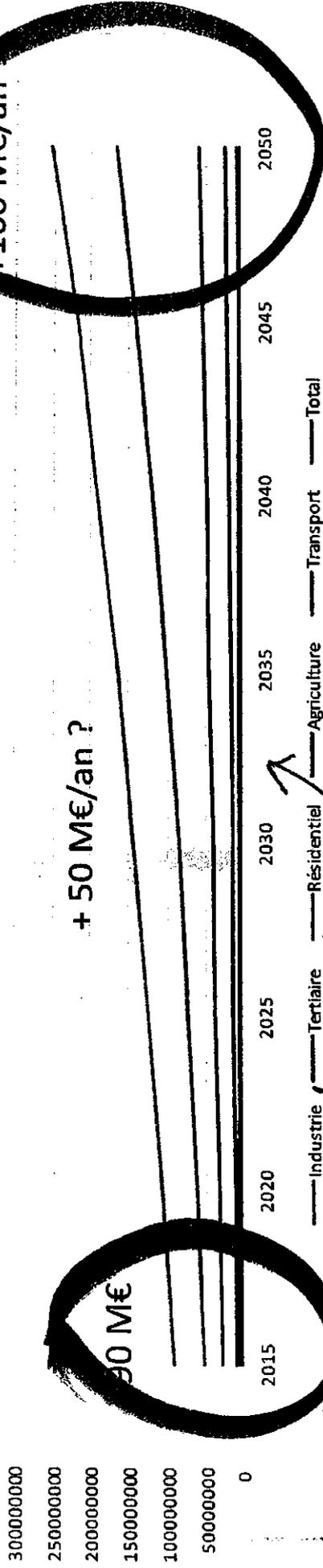
Des questions de fond pour le territoire

- Quelles sont les filières économiques et secteurs d'activités vulnérables ?
- Quels enjeux d'aménagement du territoire ?
- Quelle **facture énergétique** ?
- Quels modes de déplacement ?
- Quelle évolution des modes de vie à anticiper ?

10/02/18

1. L'ÉNERGIE, UNE QUESTION ENVIRONNEMENTALE ?

Vulnérabilité à l'augmentation du prix de l'énergie par secteur, en
 = prix futur appliqué au territoire actuel



Ces chiffres ne correspondent en rien à ceux du diagnostic.

	Coût annuel 2015	Surcoût annuel 2030	Surcoût en %
Par habitant (logement + déplacement)	1365 €	670 €	50 %
Dont logement	685 €	240 €	37 %
dont déplacement	680 €	430 €	64 %
Par emploi industriel	1 325 €	405 €	31 %
Par emploi tertiaire	1 870 €	815 €	44 %

C'est sur les déplacements que le surcoût pèsera le plus

Objectif stratégique (1.2) : Lutter contre la précarité énergétique

Objectif opérationnel (OO1.2.1) : Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique (logement et mobilité)

Au regard de la typologie des logements et de la prospective sur l'inflation du coût énergétique lié aux logements et aux déplacements (+500€/habitant) au regard des polarités de vie qui s'exercent sur la population (pendulaire domicile/travail vers Toulouse et Montauban) et parallèlement à la mise en œuvre de la stratégie « Mobilité », les élus souhaitent initier un axe de travail offensif sur la précarité énergétique avec les partenaires historiques dédiés à cette compétence (Conseil Départemental et organismes satellites, CCAS, association...). Cet axe de travail pourrait être articulé avec les missions de la Plateforme de rénovation.

Programme actions page 6

Informations extraites du diagnostic

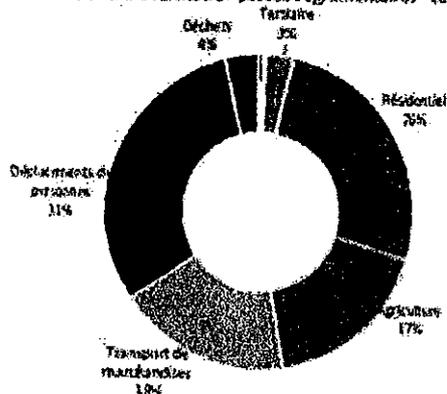
Sur le territoire de la CCGSTG, le secteur des « transports » est le 2^{ème} secteur consommateur d'énergie (36 % consommés en 2015 sur le périmètre « leviers locaux »). Trois quarts de ces consommations concernent les Véhicules Légers (VL), un quart les Poids Lourds (PL). L'ensemble de ces consommations concerne des produits pétroliers.

Le secteur des transports est donc un enjeu essentiel à relever pour agir sur les consommations énergétiques.

La facture énergétique des transports est d'environ 35 millions d'euros/an (hors A62). De plus en 2015, le coût annuel des déplacements par habitant était de 679 euros ; en 2030, le surcoût annuel « déplacement » sera de 438 euros/habitant (- 63 %) ; l'enjeu des déplacements est donc aussi un enjeu social à relever. Dans le périmètre réglementaire, le territoire émettait en 2015 286 000 tCO2e.

Le secteur des transports est le 1^{er} poste d'émission de gaz à effet de serre, en cumulant transport de personnes et de marchandises.

Emissions de GES du territoire - postes réglementaires - leviers locaux



Programme d'actions (page 41)

ANNEXE : ADEME VISION 2030-2050

consommation électrique sur une année. D'autres impacts techniques (réserves primaire et secondaire du système électrique, flux de matière à recycler...) ou environnementaux (pollution locale, qualité de l'air, etc.) ont fait l'objet d'analyses spécifiques.

De manière générale, si la modélisation permet de vérifier la cohérence d'ensemble du système énergétique, elle constitue néanmoins une représentation simplifiée de la réalité. Autant que les sorties quantitatives, un soin particulier a été pris pour décrire le monde derrière les jeux d'hypothèses quantitatives de consommation et de production retenues.

1.2. Cadrage macroéconomique et démographique

Pour construire ces visions, un certain nombre de paramètres macroéconomiques doivent être définis. Ces hypothèses, très structurantes, sortent du champ de compétence direct de l'ADEME. Afin que cette vision soit comparable aux autres scénarios produits par les institutions officielles, les hypothèses retenues sont celles du cadrage qui sera envoyé par le Gouvernement à la Commission Européenne.

Si ces hypothèses sont prises directement auprès de grands organismes nationaux et internationaux, le prix final des énergies est quant à lui une donnée de sortie de l'exercice : ainsi, pour un niveau de maîtrise de la consommation énergétique donné, il est possible de calculer un signal-prix à ajouter à ces prix à l'importation pour faire évoluer les dynamiques de consommation.

78.1	134.5	\$ ₁₀ /bbl	AIE WEO 2011
7.5	13	\$ ₁₀ /Mtu	AIE WEO 2011
99.2	112.8	\$ ₁₀ /Tonne	AIE WEO 2011
1.8%/an sur la période			CAS

L'évolution de la structure du PIB est également une donnée exogène (source CAS) :

	2010	2030
	2,0%	1,8%
	6,0%	6,3%
	14,0%	13,6%
	78,0%	78,3%

La vision 2030 se base également sur le scénario démographie haute de l'INSEE Scénario central 2010 pour l'évolution démographique (nombre d'habitants et structure de la population – 69 531 000 habitants en 2030 contre 62 881 000 en 2010). Le périmètre géographique est celui de la Métropole.

VISION

2030

Cadrage macroéconomique et démographique

Pour les deux scénarios, l'évolution démographique retenue est issue du scénario « fécondité haute » de l'INSEE à savoir 68 531 000 habitants en 2030 contre 62 881 000 aujourd'hui. L'hypothèse de décroissance du nombre de personnes par ménage de l'INSEE est également retenue (2,17 personnes par ménage en 2030 contre 2,31 aujourd'hui). Les paramètres macroéconomiques sont ceux de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour les prix du pétrole, du gaz et du charbon en 2030, et ceux du Conseil d'analyse stratégique (CAS) pour la croissance du PIB, à savoir 1,8 % par an en moyenne sur la période.

Paramètres	Valeur 2010	Valeur 2030	Unité	Source
Pétrole	78,1	134,5	\$/baril	AIE WEO 2011
Gaz	7,5	13	\$/Mtu	AIE WEO 2011
Charbon	99,2	115,9	\$/tonne	AIE WEO 2011
Croissance structurelle du PIB		1,3 %/an sur la période		CAS



Accueil -> Médiathèque > Contribution de l'ADEME à l'élaboration de visions énergétiques 2030-2050

[RETOUR À LA LISTE](#)

[MA SÉLECTION \(0\)](#)

Contribution de l'ADEME à l'élaboration de visions énergétiques 2030-2050

Document technique complet et Synthèse avec évaluation macro-économique

Organisme : ADEME
Description : juin 2013 - 48 p. - Réf. 7846
Type de contenu : Etude, Rapport

GRATUIT

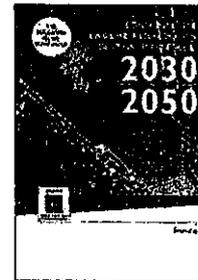
Télécharger - ZIP - 10.21 Mo

[Ajouter à ma sélection](#)

[Partager cette fiche](#)



Résumé : Durant l'année 2012, l'ADEME a mobilisé ses services techniques et économiques sur l'exercice de prospective énergétique « Vision 2030-2050 ». L'ADEME met à votre disposition le document technique détaillant l'ensemble des hypothèses de ses scénarios, ainsi qu'une synthèse intégrant des premiers éléments d'évaluation macroéconomique. Ce travail, réalisé en interne, permet à l'Agence de proposer des scénarios énergétiques et climatiques volontaristes axés sur la maîtrise de la consommation énergétique et le développement de l'offre d'énergies renouvelables. Cet exercice de prospective identifie ainsi une voie possible pour la transition énergétique en France, répondant aux enjeux environnementaux et identifiant les adaptations nécessaires de l'outil de production d'énergie français et les filières de croissance verte. Il existe une version anglaise.



DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

[85536] scenarios_2030_2050_synthese_0613.pdf
(PDF - 4.37 Mo - 01/08/2014)

[85536] Vision_2030-2050_document_technique.pdf
(PDF - 5.84 Mo - 01/08/2014)

AUTRES LANGUES



ADEME energy transition
scenarios 2030/2050

FR

Etude, Rapport

Mots-clés : POLITIQUE ÉNERGETIQUE, DONNÉES STATISTIQUES, BATIMENT, TRANSPORT, ALIMENTATION HUMAINE, INDUSTRIE, DEMANDE ÉNERGETIQUE, ENB, QUALITÉ DE L'AIR

Éditeur : ADEME

Date de mise en ligne : mai 2014

Date d'édition : juin 2013

Langue : FR

Type de support : pdf/A4

Cible(s) concernée(s) : Entreprises et Monde Agricole, Collectivités et Secteur Public, Particuliers et Eco-citoyens

Public : Entreprises et fédérations professionnelles, Agriculture et Forêt, Secteur public, Collectivités territoriales, Grand public / particuliers

DOCUMENTS LIÉS



Évaluation macroéconomique
des visions énergétiques
2030-2050 de l'ADEME (1)

Etude, Rapport



Visions énergie climat
2030/2050 : quels modes de
vie pour demain ?

Etude, Rapport



Alléger l'empreinte
environnementale de la
consommation des Français
en 2030. Synthèse

Synthèse



- STATISTIQUES
- DÉFINITIONS, MÉTHODES ET QUALITÉ
- SERVICES

L'INSEE ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Accueil > Statistiques > Indices de prix et cours des matières premières >

Cours des matières premières importées - Pétrole brut "Brent" (Londres) - Prix en euros par baril 010002078

Cours des matières premières importées - Pétrole brut "Brent" (Londres) - Prix en euros par baril

Identifiant 010002078

ETATS UNIS - LONDRES

1970 - 2019

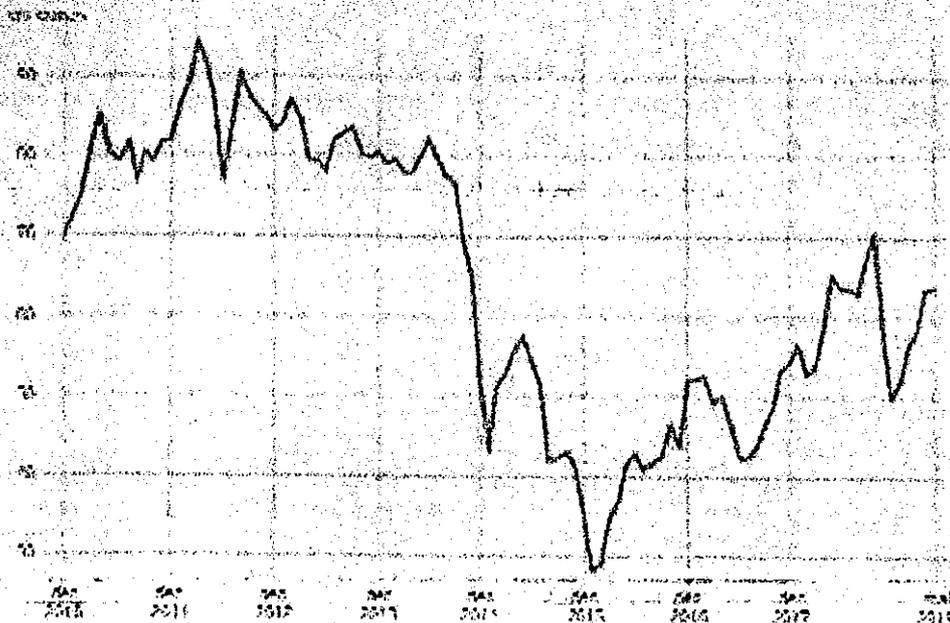
- TABLEAU
- GRAPHIQUE
- DOCUMENTATION
- TELECHARGEMENT

Date de début: Decembre 2010

Date de fin: Juin 2019

Cours des matières premières importées - Pétrole brut "Brent" (Londres) - Prix en euros par baril

mai 2019 : 69,6 euros



Cours moyen du Brent daté en \$/baril

Source : Reuters / DGEC

	2017	2016	2015	2014	2013
Janvier	54,58	30,69	47,71	108,12	112,95
Février	54,87	32,20	58,10	108,91	116,13
Mars	51,59	38,32	55,89	107,48	108,50
Avril	52,36	41,58	59,61	107,66	101,95
Mai	50,32	46,79	64,04	109,52	102,53
Juin	46,37	48,25	61,47	111,80	102,92
Juillet	48,48	44,95	56,56	106,86	107,83
Août	51,70	45,58	46,52	101,66	111,29
Septembre	56,15	46,57	47,62	97,29	111,73
Octobre	57,50	49,52	48,43	87,46	109,08
Novembre	62,73	44,73	44,27	79,00	107,96
Décembre	64,38	53,31	38,05	62,51	110,76
Annuel	54,25	43,54	52,35	99,02	108,83

	2012	2011	2010	2009	2008
Janvier	110,88	98,61	76,17	43,29	91,99
Février	119,44	103,73	78,64	43,26	95,05
Mars	125,45	114,64	78,83	46,54	103,78
Avril	119,75	123,21	84,84	50,19	109,07
Mai	110,17	114,41	75,31	57,38	123,15
Juin	95,16	114,03	74,76	68,61	132,32
Juillet	102,54	116,75	75,39	64,46	133,19
Août	113,36	110,38	77,09	72,52	113,42
Septembre	113,05	112,84	77,77	67,61	97,70
Octobre	111,70	109,55	82,67	72,77	71,59
Novembre	109,14	110,61	85,29	76,65	52,34
Décembre	109,46	107,87	91,47	74,46	40,25
Annuel	110,66	111,22	79,44	67,48	76,89

	2007	2006	2005	2004	2003
Janvier	53,63	62,99	44,51	31,28	31,18
Février	57,52	60,21	45,48	30,86	32,77
Mars	62,05	62,06	53,17	33,63	30,61
Avril	67,49	70,26	51,88	33,48	25,00
Mai	67,32	69,64	48,54	37,73	25,97
Juin	71,05	68,56	54,35	35,18	27,65
Juillet	76,82	73,67	57,52	38,22	28,35
Août	70,76	73,23	63,95	42,84	29,88
Septembre	76,97	61,96	62,91	43,20	27,11
Octobre	82,34	57,81	58,49	49,78	29,61
Novembre	92,51	58,76	55,24	43,11	28,75
Décembre	90,93	62,47	56,87	39,57	29,81
Annuel	72,45	65,14	54,41	38,24	29,89

	2002	2001	2000
Janvier	19,42	25,62	25,44
Février	20,28	27,50	27,78
Mars	23,61	24,50	27,49
Avril	25,73	25,54	22,76
Mai	25,37	28,31	27,74
Juin	24,08	27,85	29,80
Juillet	25,74	24,61	28,68
Août	26,61	25,68	30,20
Septembre	28,40	25,62	33,14
Octobre	27,54	20,54	30,96
Novembre	24,34	18,80	32,55
Décembre	28,33	18,71	25,66

*Orde du cours moyen
du baril exprimable
sur le site du
Ministère de la
Transition écologique
et solidaire*

